

## Les Fougères



Zones qui vont passer en assainissement non collectif car elles sont classées en zone A au PLU. Le hameau des Fougères avait été classé en assainissement collectif en 2008.



### Les Landelles



Zone qui va passer en assainissement non collectif à cause du coût élevé des travaux de mise en collectif. Cette zone a été classée en assainissement collectif en 2008.

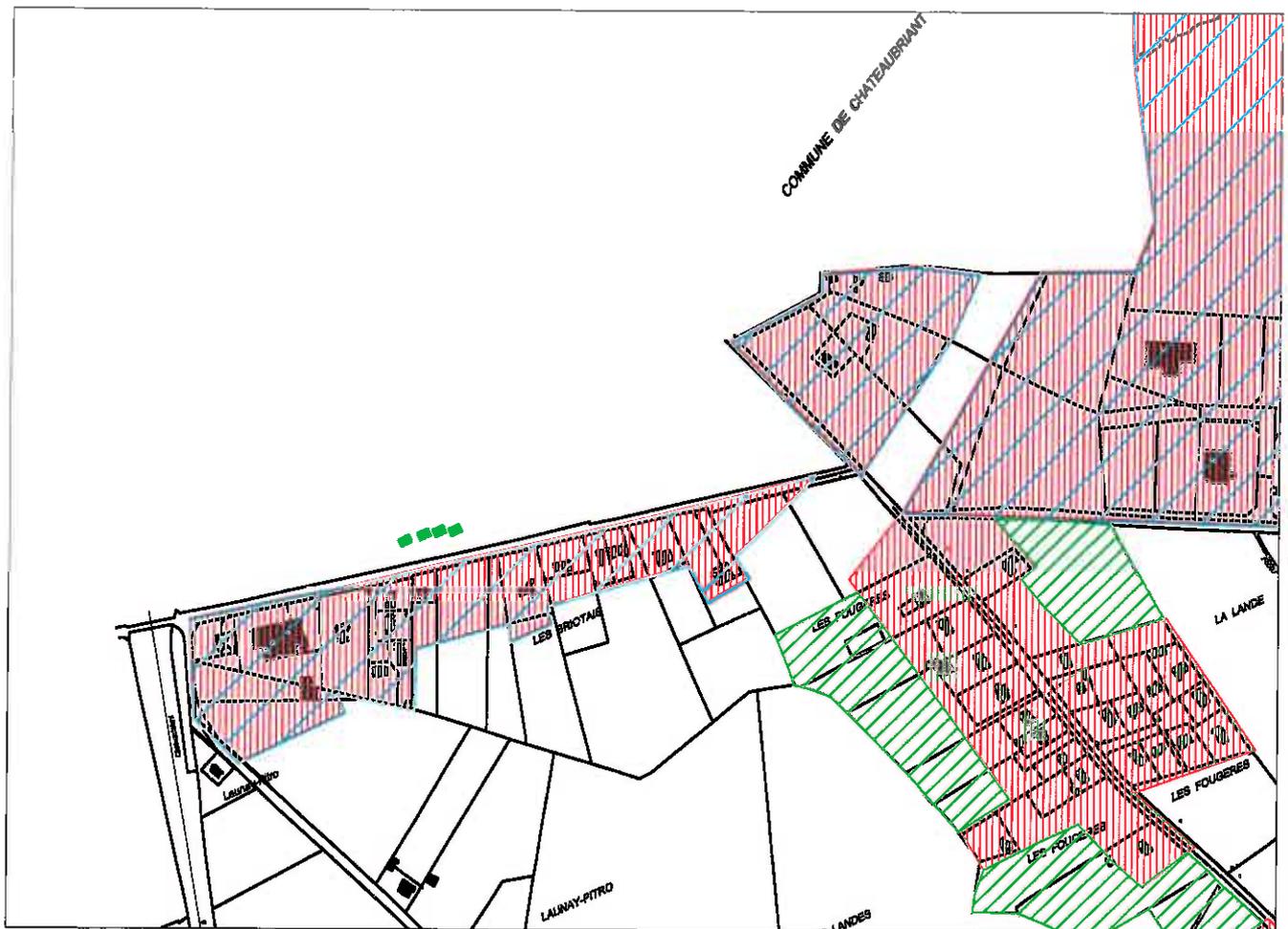
Surface = 7 ha



### La Butte des Ridais



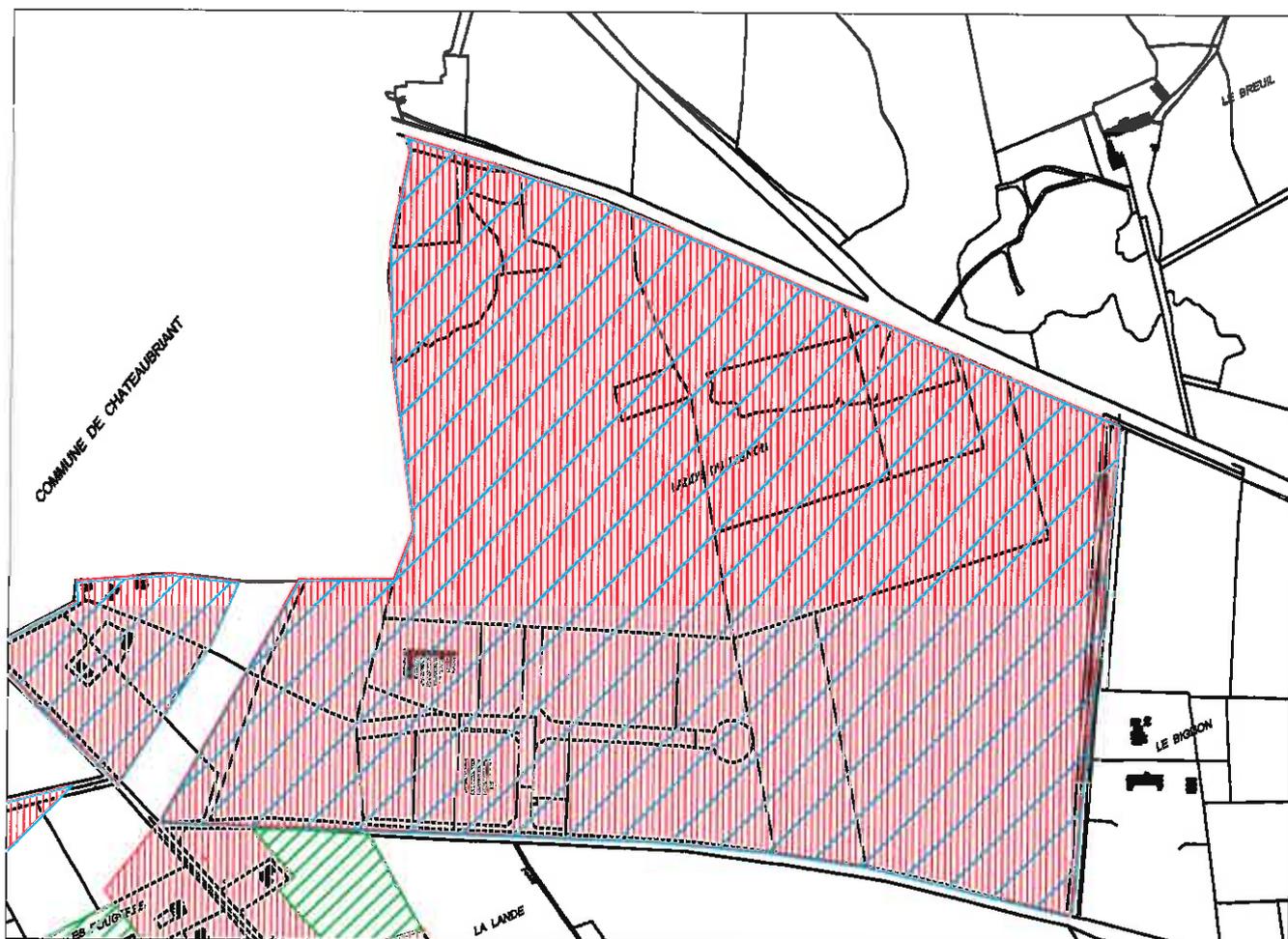
Zone qui va passer en assainissement non collectif. Cette zone a été classée en assainissement collectif en 2008 mais ne pourra plus être raccordée car les travaux prévus par la commune voisine n'auront pas lieu et le coût des travaux pour réaliser un réseau et une petite unité de traitement devient trop élevé.  
Surface = 7 ha



### Les Briotais



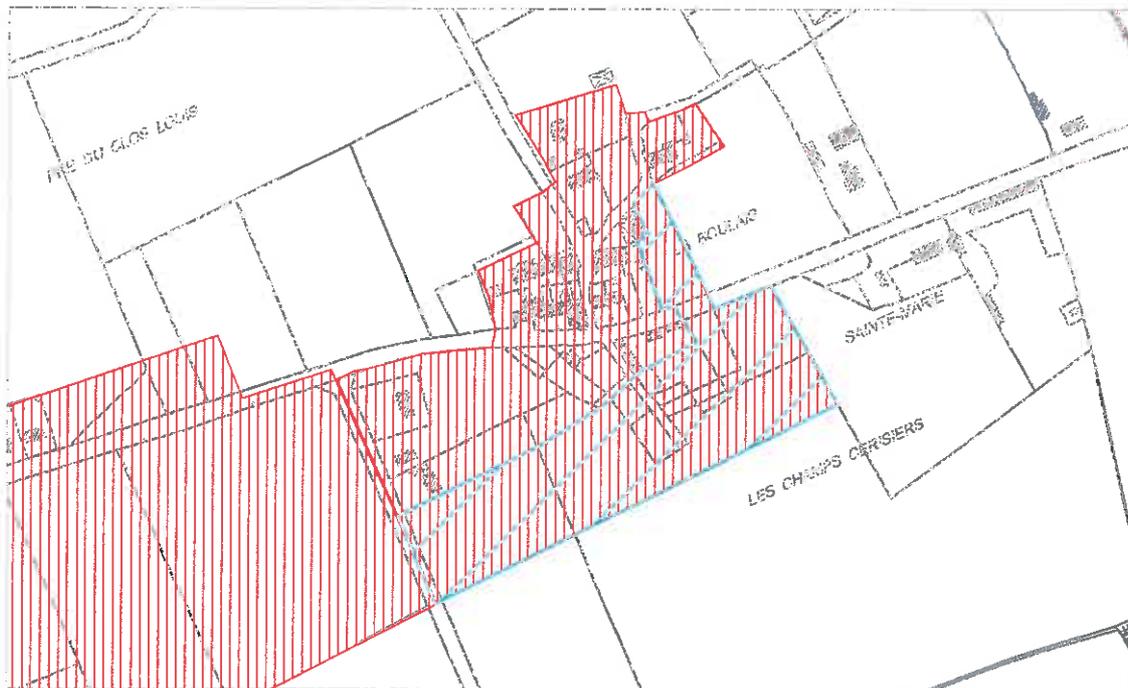
Zone qui va passer en assainissement collectif car elle a été classée en assainissement non collectif en 2008 alors qu'elle est déjà raccordée au réseau d'assainissement  
Surface = 8 ha



### ZA du Bignon



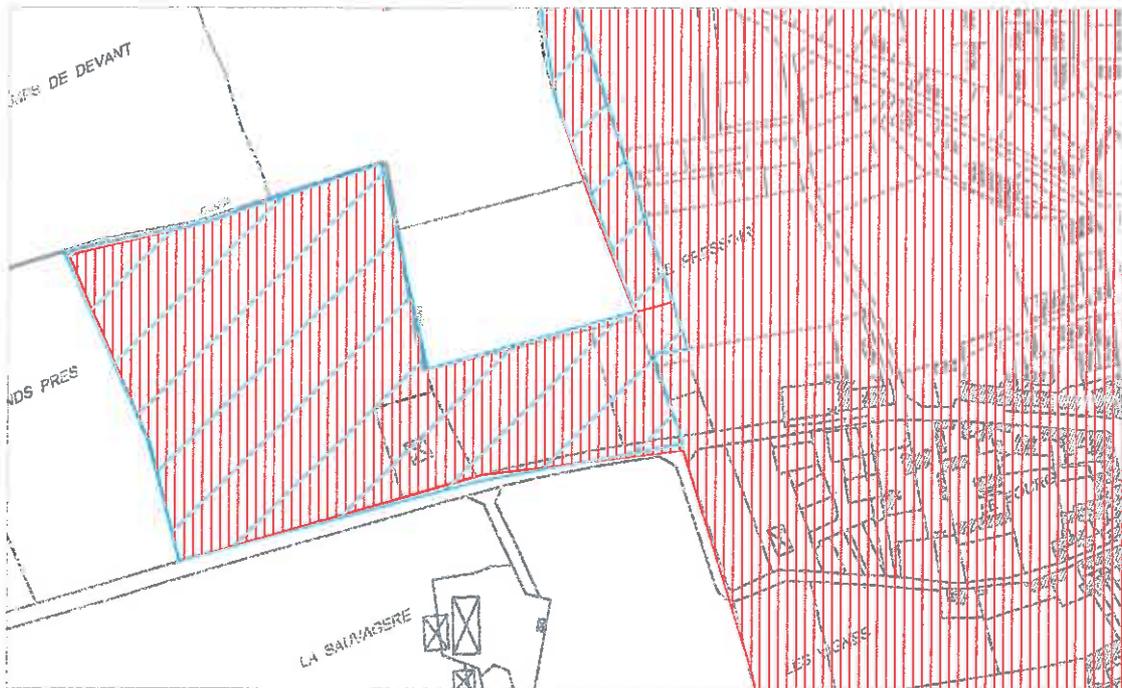
Zone qui va passer en assainissement collectif car elle a été classée en assainissement non collectif en 2008 alors qu'elle est déjà raccordée au réseau d'assainissement  
Surface = 44 ha



## La Boulaie



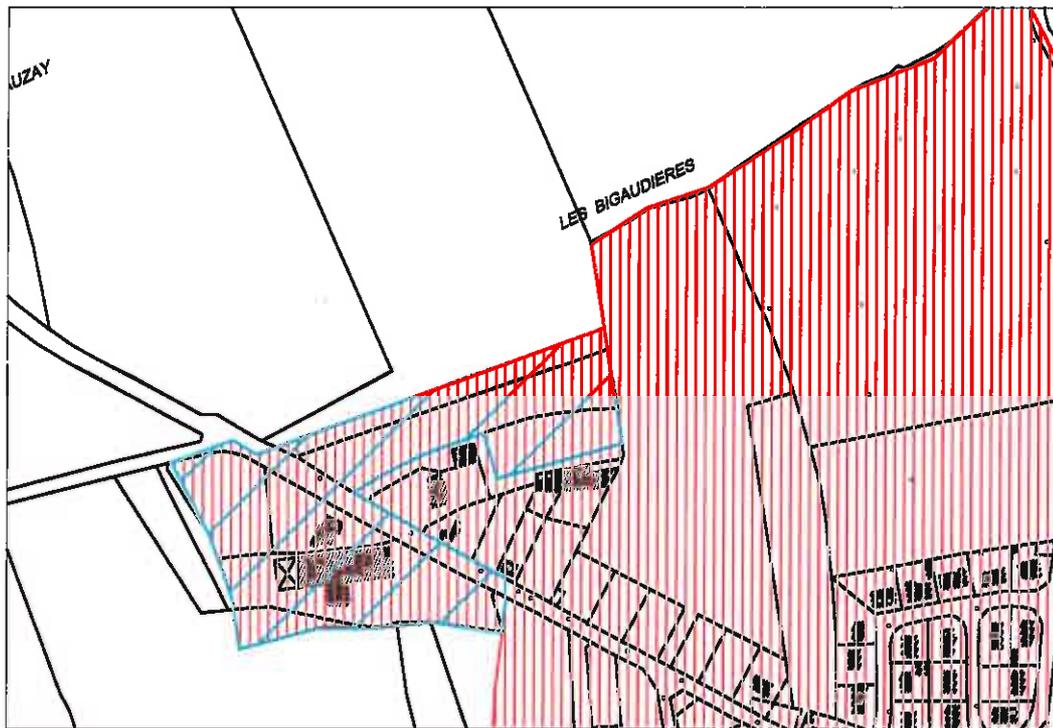
Zone qui va passer en assainissement collectif afin de correspondre à la zone Uh du PLU. Cette zone a été classée en assainissement non collectif en 2008.  
Surface = 2,6 ha



### Ecole, vestiaire et salle polyvalente



Zone qui va passer en assainissement collectif car elle a été classée en assainissement non collectif en 2008 alors qu'elle est déjà raccordée au réseau d'assainissement  
Surface = 3 ha



### Les Bigaudières



Zone qui va passer en assainissement collectif car elle a été classée en assainissement non collectif en 2008 alors qu'elle est déjà raccordée au réseau d'assainissement  
Surface = 2,8 ha